

# 1<sup>er</sup> numéro : Situation AEF & NAO 2016

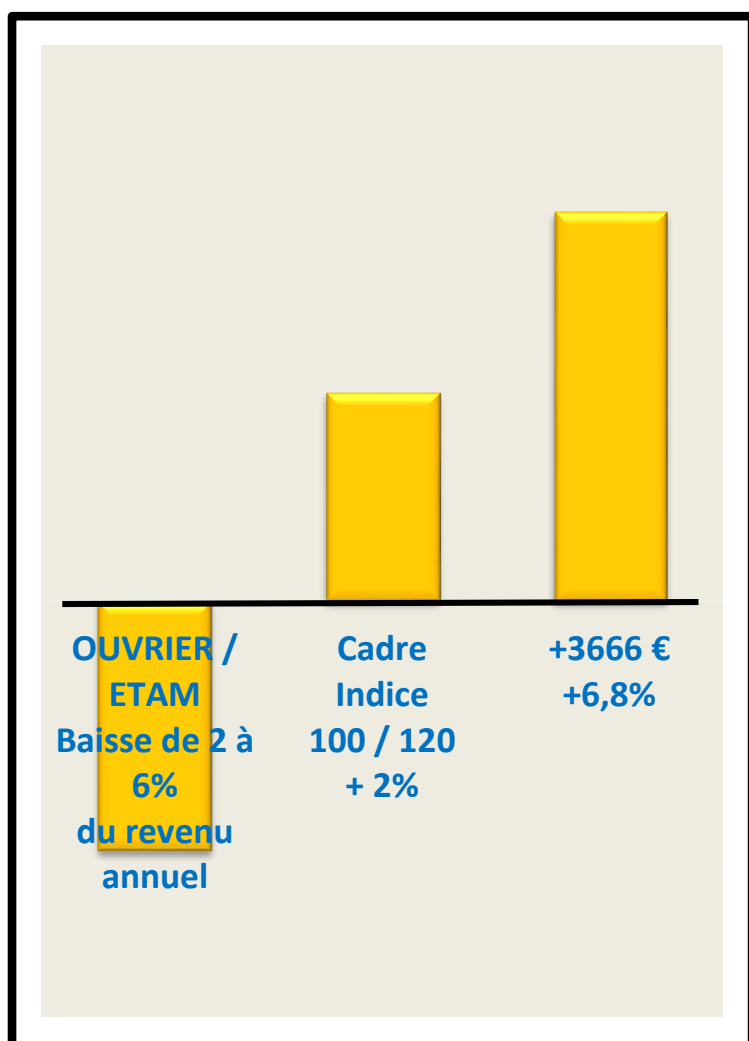
## I- Grille de salaires et Revenu annuel



*Les salaires moyens chez AEF sont inférieurs de 12 à 16% (~300€ bruts/mois), à ceux pratiqués dans la métallurgie\* pour les coefficients de 190 à 285.*

\*Enquête réalisée par l'UIMM sur un échantillon de 3 251 personnes regroupant 18 entreprises sur la période 2013/2014.

UIMM : fédération patronale française regroupant le domaine de la métallurgie.



### ➤ Salaires AEF de 0 à 3666€ brut :

L'augmentation générale de 2015 a revalorisé de 0,8% les salaires des ouvriers et des ETAM, dont un petit 0,3% en individuel. **Cependant, cette masse salariale a diminué de 8,5% !** Ce résultat s'explique notamment par le départ de salariés, mais essentiellement par l'utilisation de l'activité partielle.

Ceci impactera les cotisations retraites et retraites complémentaires avec la baisse du SJR.

• **L'augmentation moyenne en € des premières catégories de cadres est plus de 3 fois supérieure à celle des ouvriers** (passage de 1% à plus de 2%).

➤ Salaires AEF de + 3666€ brut :  
**Cette masse salariale a augmenté de 6,8%.**

## II- Effectif



**Nouvelle baisse des effectifs ouvriers de 6,5 % (soit 9 personnes).** La population des -30 ans ne représente plus que 10% ! La politique du non renouvellement du personnel impacte une nouvelle fois **l'âge moyen qui s'établit maintenant à 42 ans.**

### III- Budget Formation

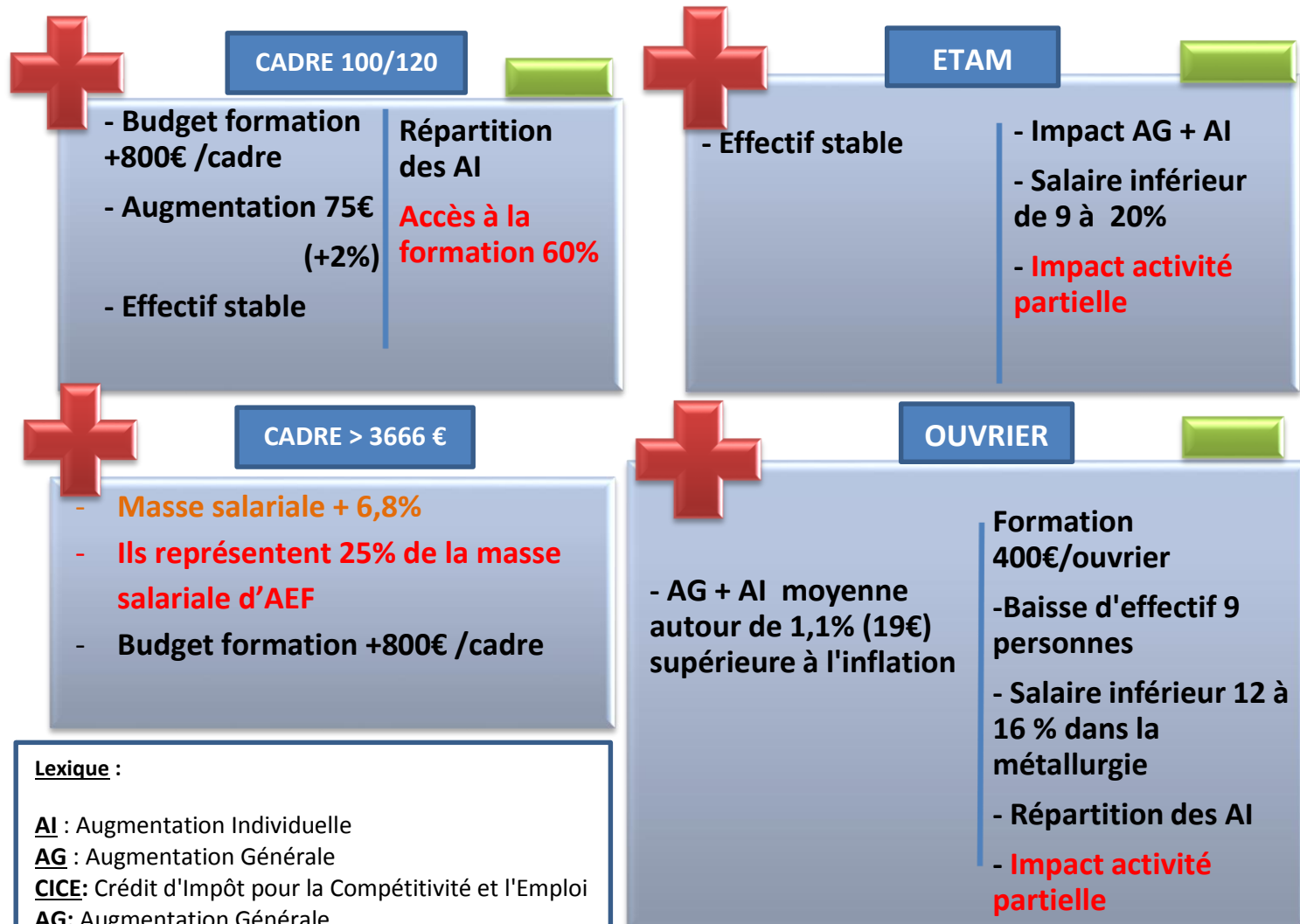


Les formations ne permettent que rarement d'acquérir de nouvelles compétences pour les emplois de demain, en interne ou en externe ! Les recyclages et formations obligatoires sont réalisés (CACES, pontier, habilitations, etc). Les formations qualifiantes sont dispensées à des personnes bien ciblées, avec de fortes inégalités au sein de certains services. **~ 75% des ouvriers et ETAM ont accès à la formation, contre seulement 60% des cadres.**

### IV- Partie financière



Depuis quatre années consécutives, AEF réalise un résultat net comptable positif. Le Dr Pr Hundt devrait à nouveau recevoir des dividendes d'un montant de 300.000€. Les investissements continuent bien au-delà de 1.000.000 € (CE 4/2016). Le montant du CICE pour 2015 est d'environ 260.000€.



#### Lexique :

**AI** : Augmentation Individuelle  
**AG** : Augmentation Générale  
**CICE**: Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi  
**AG**: Augmentation Générale  
**NAO** : Négociation Annuelle Obligatoire  
**CA** : Chiffre d'Affaires  
**SJR** : Salaire Journalier de Référence  
**2,5 SMIC Brut**= 3.666€ brut /mois



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS